

DESCRIPTION DE COMPETENCE

Étudiant - NOM :

Prénom :

Semestre en cours :

Date : __/__/____

MSU/Référent pédagogique - NOM :

Prénom :

Signature + tampon (certifie l'authenticité de la situation rapportée par l'étudiant)

Quelle est la compétence principalement illustrée dans ce récit ?

- Premier recours, urgence
- Relation, communication, approche centrée patient
- Approche globale, prise en compte de la complexité
- Éducation, prévention, santé individuelle et communautaire
- Continuité, suivi, coordination des soins autour du patient
- Professionnalisme

Description par l'étudiant de la compétence en situation

DESCRIPTION DE COMPETENCE

Notice d'utilisation



Pour l'étudiant-e :

Décrivez en quelques phrases la manière dont vous avez agi en stage, face à un patient en faisant le lien avec une des compétences du référentiel. Par exemple, comment avez-vous mené cet entretien motivationnel avec ce patient alcoolo-tabagique en lien avec la compétence « *Éducation, prévention, santé individuelle et communautaire* » ? Ou décrivez les recherches que vous avez menées en autonomie pour résoudre la problématique d'un patient en lien avec la compétence « *Professionalisme* ».

Vous rédigez cette description et vous la faites signer par votre MSU ou référent-e hospitalier-e pour authentifier la réalité de la situation (sauf en 4e année).



Pour la/le MSU ou référent-e hospitalier-e :

Vous devez simplement signer et tamponner le récit de l'étudiant pour attester de la réalité de la situation rapportée.

Vous n'avez pas besoin d'offrir une rétroaction sur l'écrit de l'étudiant.

Ces descriptions constituent un élément central de l'argumentation de l'étudiant concernant le développement de ses compétences lors des jurys de phases. Elles permettent de justifier l'atteinte d'un niveau suffisant de compétence pour accéder à la phase de formation ultérieure (ou au diplôme).

L'étudiant doit déposer au minimum une description de compétence par compétence par phase de formation (socle, d'approfondissement, de consolidation). Le portfolio des étudiants à terme contiendra donc au minimum 18 descriptions de compétences, 3 par compétence.